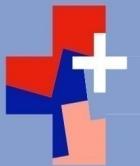




## PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SERVICES PUBLICS+



## LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Centre d'Expertise et des Ressources des Titres (CERT)  
de Bourgogne-Franche-Comté  
Carte nationale d'identité (CNI) et Passeport (PSP)

Au 26 janvier 2026, votre  
CERT traite les demandes  
recueillies en mairie et  
France Services le :

**21/01**

Nombre de demandes  
de CNI-PSP validées par  
le CERT au cours de  
la semaine du 19 janvier (2) :

**8 192**

Nombre de demandes  
de CNI-PSP à valider  
par le CERT (4) à ce jour :

**4 672**



Délai moyen de remise  
des titres CNI-PSP (1) :

**11 jours**



Délai d'instruction  
au sein du CERT (3) :

**5 jours**



Délai moyen de  
fabrication, colisage  
et transport (5) :

**6 jours**

### Données indicatives du CERT à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté :

- (1) Délai entre la date de réception par le CERT de la demande dématérialisée faite en mairie ou France Services et la date de réception du titre à la mairie ou en France Services  
(2) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services ayant fait l'objet d'une validation par le CERT  
(3) Délai entre la date de réception de la demande et la date de validation par le CERT  
(4) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services en attente de traitement par le CERT  
(5) Délai entre la date de validation par le CERT et la date de réception du titre en mairie ou France Services